

Médecins : un nouvel outil pour gérer les actions de prévention



© 2026 Les Echos Publishing

Pour aider les médecins à prioriser leurs actions en matière de prévention et faciliter le déroulé d'une consultation personnalisée, l'Assurance maladie leur propose un nouvel outil accessible depuis leur espace habituel via une rubrique dédiée. L'objectif étant de permettre au médecin de passer moins de temps sur la récupération d'informations, mais plus de temps pour aborder les enjeux de prévention avec le patient. Ce nouvel outil sera déployé progressivement tout au long de l'année 2026.

De nouveaux indicateurs

Sa première version, disponible depuis avril dernier, propose déjà 3 indicateurs : dépistage du diabète, dépistage de la maladie rénale chronique et suivi biologique du diabète. Par exemple, pour le dépistage du diabète, le médecin peut visualiser, pour ses patients éligibles à cet indicateur selon leur âge et leurs ALD, ceux qui sont à jour de ce dépistage et ceux qui ne le sont pas, selon les examens de glycémies à jeun retrouvés dans les données de remboursement. Le service sera progressivement enrichi avec de nouveaux indicateurs (dépistages des cancers, vaccinations, examens obligatoires de l'enfant, examens bucco-dentaires annuels...).

